



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

FÉDÉRATION FRANÇAISE  
D'AÏKIDO ET DE BUDO

**FFAB**

Aïkikaï de France

Projet sportif fédéral

**2020 - 2024**

Une fédération au service des clubs  
Agir ensemble pour développer notre discipline



[www.ffabaikido.fr](http://www.ffabaikido.fr)





# Axes principaux

**Axe 1** : Le développement de la pratique des jeunes  
(- 18 ans)

**Axe 2** : Le développement des clubs et des licenciés

**Axe 3** : La Formation des dirigeants et des  
encadrants - cadres sportifs bénévoles et  
professionnels

**Axe 4** : La Valorisation de la discipline Aïkido et ses  
différentes formes de pratiques





## **Axe 1 : Le développement de la pratique des jeunes (- 18 ans)**

- ♦ Redynamiser la pratique des jeunes.
- ♦ Développer et intensifier les actions afin d'amener plus de jeunes à la pratique de l'aïkido.
- ♦ Faire découvrir l'Aïkido au plus grand nombre de jeunes durant leur parcours scolaire.
- ♦ Développer nos partenariats en faveur du sport scolaire et du sport universitaire.
- ♦ Développer des partenariats entre les clubs et les établissements scolaires à travers la signature de conventions.



## **Axe 2 : Le développement des clubs et des licenciés**

- ◆ Développer et partager les initiatives locales, régionales et nationales.
- ◆ Favoriser l'engagement des clubs, Ligues, CID, délégations, CODEP à mettre en œuvre des actions de développement durable dans leur fonctionnement quotidien.
- ◆ Développer l'accueil de publics différents dans les clubs : jeunes, femmes, seniors, personnes en situation de handicap, personnes issues de quartiers défavorisés...
- ◆ Faciliter la création et assurer la pérennité de nos clubs par une politique de services et d'accompagnement de proximité.



## **Axe 3 : La formation des dirigeants et des encadrants - cadres sportifs bénévoles et professionnels**

- ◆ Former les jeunes dirigeants et les cadres sportifs et les inciter à prendre des responsabilités auprès des clubs.
- ◆ Valoriser les techniciens nationaux et régionaux.
- ◆ Actions visant à engager des démarches de prévention, d'information, de communication, de sensibilisation et de formation des examinateurs des examens Dan, des professeurs, des dirigeants.
- ◆ Sensibiliser et former les bénévoles et professionnels au « sport santé » et « sport bien-être » (labellisation des clubs).



## Axe 4 : La Valorisation de la discipline AIKIDO et ses différentes formes de pratique

- ◆ Promouvoir la pratique en lien avec les acteurs du monde médical.
- ◆ Promouvoir la pratique en lien avec les acteurs du monde économique en adaptant notre offre de pratique par la création de passerelles entre le monde de l'entreprise et le milieu fédéral.
- ◆ Favoriser l'accès à la pratique à des fins de prévention pour les publics sédentaires, des publics à besoins spécifiques, personnes atteintes de maladies chroniques ou personnes âgées.
- ◆ Développer les pratiques familiales et intergénérationnelles.



## ✓ Le calendrier

- **Avril 2020** : Lancement de la campagne, diffusion de la note de cadrage, du projet sportif fédéral et du dossier de demande de subvention
- **15 Mai 2020** : Fin de la campagne : tous les dossiers de demande de subvention auront été réceptionnés au siège de la Fédération
- **Juin 2020** : Instruction des dossiers
- **Juillet 2020** : Transmission des propositions à l'Agence Nationale du Sport par la Fédération
- **Juillet/Août 2020** : Versement des subventions

### **Rappel pour consulter la liste des communes classées en ZRR ?**

Vous pouvez consulter la liste des communes classées au 22 février 2018 sur le site de l'Observatoire des territoires, en consultant [la carte des ZRR sur notre site de cartographie interactive](#).



www.ffabaikido.fr





**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



**F**édération **F**rançaise d'**A**ïkido et de **B**udo  
Aïkikaï de France

Les Allées - 244 route de Brue-Auriac - 83149 BRAS  
Tél 04 98 05 22 28 - Email : [subventionsans@ffabaikido.fr](mailto:subventionsans@ffabaikido.fr)

[www.ffabaikido.fr](http://www.ffabaikido.fr)

Agrément ministériel Jeunesse et Sports du 3 décembre 2004

Association reconnue d'utilité publique

Membre de la Fédération Européenne d'Aïkido et reconnue par le Hombu Dojo de l'Aïkikaï de Tokyo.

La FFAB est l'une des deux fédérations constitutives de l'Union des Fédérations d'Aïkido,

seul organisme habilité à délivrer des grades dan reconnus par l'Etat Français